



Commune de
Murs

MURS INFOS

Bulletin municipal de Murs
N°2 - Décembre 2020



Édito



Mursoises, Mursois, chers lecteurs,

L'année 2020 arrive à son terme et, hélas, avec sensiblement les mêmes contraintes qu'en mars dernier. Nous aspirons tous à retrouver notre liberté de déplacement, de sorties, de rassemblements... si chère à notre mode de vie.

2020 aura marqué notre commune, mais ici pour l'intérêt de tous sous un large volet de communications :

- Début mars : mise en service du pylône. Cet équipement couvre une grande partie de notre commune en 4G pour internet et 3G en téléphonie.
- Mai : création de la page Facebook de la mairie ("**Mairie de Murs**") Informations en temps réels, elle permet aussi des échanges constructifs avec vous.
- De septembre à décembre : mise en place de l'adressage et de la numérotation. Nécessaire aux livraisons, à la correspondance, aux services et aux secours.
- Novembre : mise en place d'un nouveau site internet communal (www.communedemur-vaocluse.fr). Plus simple et rapide d'accès, bon nombre de formulaires documents et bien entendu de renseignements sont disponibles en quelques « clics ».
- Décembre : finalisation du déploiement de la fibre. Chaque foyer pourra, s'il le souhaite, bénéficier d'un débit internet de qualité. Je reviendrai vers vous lorsque la commercialisation débutera.

Toutes ces missions et celles que vous découvrirez dans ce bulletin sont le fruit de la mobilisation de tous les élus et bénévoles auxquels j'associe le personnel pour la mise en œuvre des décisions du conseil municipal. Un grand et sincère remerciement à toutes et à tous.

Pour l'heure la fin d'année est synonyme de fêtes familiales ou entre amis, mais toujours avec vigilance en réduisant notamment le nombre de convives autour de la table. Nous n'oublions pas les personnes seules et ayons une pensée pour elles.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

SOMMAIRE

Édito	p. 2
Conseil municipal	p. 3
Réalisations	p. 4-5
Nos services	p. 6
Portrait	p. 7
Patrimoine	p. 8-9
Loisirs	p. 10-11
Associations	p. 12
Notre quotidien	p. 13-15

Bulletin municipal de la mairie de Murs

Directeur de publication : *Xavier Arena*

Coordination et rédaction : *Catherine Nollet*

Collaboration : *Marie-Eve Petit de la Rhodière*

Conception graphique, mise en page :
Caroline Rizzetto

Relectures : *Catherine Nollet, Marie-Eve Petit de la Rhodière, Caroline Rizzetto*

Imprimeur : *Mad Print – 2769 G Chemin de Saint-Martin 84160 Cucuron / Imprimé sur papier certifié écologique*

Mairie de Murs - 84 220 Murs -

Tél : 04 90 72 60 00

Courriel : accueil@communedemurs-vaocluse.fr

Site : www.communedemurs-vaocluse.fr

Facebook : "Mairie de Murs"

Mairie ouverte au public :
lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :
de 9 h à 12 h

Le "Murs Infos" est téléchargeable sur le site
Ne pas jeter sur la voie publique, pensez au tri !

Photo de couverture © Cyrane Flament

Lors du conseil municipal en date du 8 juin 2020, les commissions municipales ont été réparties comme suit.

LES COMMISSIONS

Scolarité et enfance

Laure Coelho-Costa
Marie-Eve Petit de la Rhodière
Christian Malbec

Agriculture, espace rural, forêt

Patrick Achard
Philippe Bouyges
Christian Malbec

Finances

André Brielle
Marie-Eve Petit de la Rhodière
Christian Malbec

Vie de la commune et communication

Catherine Nollet
Marie-Eve Petit de la Rhodière
Christian Malbec
Sandrine Lety
Bruno Vayson de Pradenne

Urbanisme, travaux voirie, environnement

André Brielle
Bruno Vayson de Pradenne
Patricia Haesevoets
Catherine Nollet
Laure Coelho-Costa
Patrick Achard
Sandrine Lety

Tourisme et patrimoine

Patricia Haesevoets
Sandrine Lety
Bruno Vayson de Pradenne
Catherine Nollet
Marie-Eve Petit de la Rhodière

Appel d'offres

Président
Xavier Arena

Titulaires
Bruno Vayson de Pradenne
Christian Malbec
Marie-Eve Petit de la Rhodière

Remplaçants
Patricia Haesevoets
Sandrine Lety
Laure Coelho-Costa

NOS DÉLÉGUÉS



PNRL
Syndicat mixte du
Parc Naturel Régional du Luberon

Titulaire
Catherine Nollet
Suppléante
Marie-Eve Petit de la Rhodière



CCPAL
Communauté de commune du
Pays d'Apt Luberon

Titulaire
Christian Malbec
Suppléant
Bruno Vayson de Pradenne

Réalisations



ADRESSAGE

Depuis la loi n°82-213 du 2 mars 1982, « la dénomination des rues est une compétence municipale et l'initiative de débaptiser certaines d'entre elles appartient aux seules communes ».

Bien qu'il n'existe aucune obligation réglementaire, l'adressage est primordial : il facilite le travail de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions de secours. Il permet à tous les administrés de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune.

C'est ainsi que le conseil municipal du 29 juillet 2019 a validé la mise à jour de l'adressage sur le territoire communal de Murs avec la numérotation des habitations par système métrique dans le village et hors agglomération.

En décembre 2020, la mairie a distribué un numéro pour chaque immeuble

ou maison, car d'après l'article L.2213-28 du code général des collectivités territoriales, « le numérotage est exécuté pour la première fois à la charge de la commune ».

Cependant, il est précisé dans le même article, que l'entretien ou le renouvellement, le cas échéant, de ce numéro est à la charge du propriétaire.

Il faut savoir que l'apposition de la numérotation est obligatoire dès lors qu'elle a été décidée par la mairie et aucun propriétaire ne peut s'y opposer (Art.9 et 11 décret du 4 février 1805).

À noter : Les divers opérateurs GPS devraient mettre à jour leur logiciel en cette fin d'année et depuis juillet le site www.cadastre.gouv.fr renseigne toutes ces informations.

PISCINE

Datant de plus de 30 ans et malgré des réparations de fortune au cours de ces dernières années, la piscine de la commune nécessitait une sérieuse rénovation tant elle était jalonnée de fuites aussi bien dans le petit bassin que dans le grand bassin.

Voilà qui est fait !

Les travaux sont finis depuis le début du mois d'octobre. Nous pouvons nous réjouir d'avoir maintenant une piscine digne de notre commune !



Certains chemins de la commune ont été rénovés, entre autres :

CHEMINS



Chemin de Venasque



Chemin de la Gayette

STATION DE POMPAGE

Le cabanon de la station de pompage a été rénové car il était en mauvais état.

L'un de ces murs a notamment été consolidé.



DÉFIBRILLATEURS

Le décret N° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes oblige depuis le 1^{er} janvier 2020, les établissements recevant du public à s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe (DAE).

La commune de Murs a équipé ses établissements recevant du public (ERP) en défibrillateurs automatisés externes (DAE) pour répondre à cette obligation, mais aussi pour procurer de meilleures chances de survie aux personnes qui seraient victimes d'un arrêt cardiaque à Murs.

Notre village est doté d'un parc de 7 défibrillateurs. Il a été jugé pertinent d'en fixer une partie sur les bâtiments extérieurs des ERP pour en faciliter l'accessibilité.

Nous vous recommandons de consulter en amont sur le site de la commune la marche à suivre pour l'utilisation de ce défibrillateur.

Pour voir la vidéo sur le site de la mairie : "[Je m'informe](#) > [Les infos](#) > [Tous les dossiers](#)".



NOUVEAU SITE DE LA COMMUNE DE MURS

C'est à travers un site tout neuf, plus dynamique, plus intuitif et permettant aussi d'effectuer les démarches en ligne que la commune de Murs se dévoile sur le web.

Les usagers trouveront, dans les menus déroulant, une mine d'informations utiles que ce soit sur la vie de la commune, sur le patrimoine, les loisirs, les démarches...



CIMETIÈRE : CONCESSIONS

La mairie va lancer une procédure de reprise des sépultures dont les concessions sont arrivées à échéance et qui n'ont pas été renouvelées. Il en sera de même pour les sépultures en état d'abandon. Pour toute information, contactez la mairie de Murs.

Nos services

CCAS

Nouveau conseil d'administration

Le conseil d'administration est présidé d'office par le Maire et est composé à parité de membres élus du conseil municipal et de citoyens de la commune nommés par le Maire.

Les membres élus :

Mme Patricia Haesevoets,
Mme Laure Coelho-Costa,
Mme Marie-Eve Petit de la Rhodière,
Mme Catherine Nollet.

Les membres non-élus :

Mme Anne-Marie Cheyrezy (vice-présidente),
Mme Rachel Icard,
Mme Ourida Smail,
Mme Nathalie Vayson de Pradenne.

Pour prendre rendez-vous avec le CCAS :

☎ 04 90 72 60 00 (accueil mairie)
✉ ccas@communedemurs-vaocluse.fr
🌐 communedemurs-vaocluse.fr

Veillez noter que le déjeuner des aînés, de janvier 2021, organisé par le CCAS, est annulé étant donné le contexte sanitaire actuel.

Le déjeuner pourrait être remis à une date ultérieure, courant printemps, si la situation s'améliore.

AIDE AUX DÉMARCHES : BUS CCPAL

Deux fois par mois, le bus de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon se rend à Murs pour vous informer et vous aider dans vos démarches administratives en ligne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.



Complémentaire des services proposés par la mairie, cette « Maison de services au public » itinérante a pour objectif principal de vous guider dans l'accès numérique aux services publics.

Jours de venue du bus :

Tous les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 9 h 12 h.
(Au terrain de boules devant l'épicerie)



Les horaires du samedi ont changé !

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 16 h 30 - 18 h
Mercredi : 16 h 30 - 18 h
Samedi : 10 h 30 - 12 h

CONTACT

mediatheque@communedemurs-vaocluse.fr
04 90 72 95 08



BENJAMIN MONACO

MAÎTRE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE MURS



Bonjour Benjamin, pouvez-vous nous dire de quelle région vous êtes originaire et quel a été votre parcours avant votre installation au village de Murs ?

Je suis né à Aix-en-Provence où j'ai vécu jusqu'à 11 ans. J'ai ensuite habité dans les Alpes de Haute-Provence à Sainte Croix, à Lauze, avant de rejoindre le Vaucluse où j'ai fait la connaissance de ma compagne. Nous avons d'abord résidé au Chêne avant de venir nous installer en 2006 à Murs où nous avons pu faire construire notre maison.

J'ai été nommé dans le Vaucluse après l'obtention du concours et j'ai été amené à occuper plusieurs postes avant celui de Murs.

Qu'est-ce qui vous a fait choisir le poste de professeur des écoles de notre village ?

Le cadre, la sérénité ambiante, et la proximité avec mon lieu de résidence sont autant de raisons qui ont motivé ce choix.

Pouvez-vous nous expliquer comment est venue l'envie d'exercer ce métier de professeur des écoles ?

Quand s'est posée la question de savoir quelle profession je souhaiterais exercer quand je serai adulte, je n'ai pas beaucoup hésité : je souhaitais me rendre utile et c'est la raison pour laquelle je me suis engagé dans cette voie.

Parlez-nous de cette petite école familiale. Quel est l'effectif cette année ?

L'effectif se maintient aux alentours

d'une vingtaine d'élèves depuis maintenant quelques années, ce qui est une bonne chose pour notre école. Il y a actuellement 19 élèves à l'école (7 CM1 et 12 CM2) et nous devrions avoir une inscription supplémentaire prochainement.

N'est-ce pas difficile d'enseigner dans les conditions sanitaires actuelles et quelle est l'attitude des enfants par rapport à cette pandémie ?

Je pense être privilégié dans le contexte que nous connaissons actuellement dans la mesure où travailler dans une école ne comptant qu'une seule classe rend le protocole sanitaire assez facilement applicable. De plus, je peux compter sur un soutien sans faille de la mairie qui met tout en œuvre pour que les élèves puissent être accueillis dans les meilleures conditions.

Mes élèves ont bien compris les raisons pour lesquelles nous devons nous comporter ainsi, en cette période si singulière, et font preuve de beaucoup de maturité en adhérant sans sourcilier au protocole sanitaire en vigueur y compris en ce qui concerne le port du masque qui leur a été imposé. Ils sont très responsables et je peux compter également sur l'adhésion de leurs parents.

Nous supposons que vous ne pouvez organiser de sorties scolaires (montagne, camps...) et que malheureusement ces sorties ne peuvent être programmées dans les mois à venir ?

Oui, par exemple les élèves et moi sommes partis, en janvier 2019, une semaine en classe de neige à Autrans (Vercors).

Les élèves y ont découvert l'activité

ski de fond (5 demi-journées) encadrés par des moniteurs de l'ESF. Ils ont également pu mener individuellement un traîneau tiré par des chiens, faire de la randonnée en raquette tout en découvrant l'environnement proche et appris à confectionner des igloos.

Il est pour l'instant compliqué de prévoir quoi que ce soit, tant l'évolution de la situation est incertaine. De plus, à la situation sanitaire actuelle est venu s'ajouter un renforcement du plan vigipirate qui nous impose de ne prendre aucun risque et de ne rien envisager pour le moment.

Si vous aviez un souhait à faire pour l'école et vos élèves, quel serait ce souhait ?

Je souhaiterais que se pérennisent davantage de rencontres (sportives, culturelles...) avec le collège de secteur du Calavon afin de créer une passerelle pour rassurer les élèves et faciliter encore leur accession au collège.

C'est une étape importante dans la scolarité d'un enfant à plus forte raison quand il est issu d'une petite structure comme c'est le cas de mes élèves et il est indispensable de les accompagner au mieux à cette occasion.



Merci pour le temps que vous nous avez consacré, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos élèves une bonne et belle année scolaire.

Murs Infos

UN PEU DE DÉTENTE AVEC 5 DICTONS ET COUTUMES DE MURS

**Dans notre village, les évènements du passé ont laissé quelques traces.
Mais la mémoire s'estompe et il est souhaitable de réveiller quelques souvenirs.**

Un jour de 1791, pendant la révolution, alors que le dernier d'Astouaud était en prison à Carpentras, les habitants du village décidèrent de se partager le « pré long », c'est-à-dire le pré très vert qui est sous le village en allant vers Fond de Ribaut. Une fois le découpage effectué, ils se rendirent compte que cela ne représentait presque rien pour chacun. Alors ils restèrent au village abandonnant leur projet. Longtemps, les Mursois gardèrent l'habitude de dire : **« Ils sont allés mesurer le pré long »** pour dire **« ils sont allés faire quelque chose qui ne servira à rien... »**.

Il y a encore peu de temps, on ne disait jamais « je vais me promener » mais « je vais faire le tour des plaines ». C'est dire si le lieu, avant son urbanisation, était apprécié.

Les Astouaud permettaient à **une femme qui avait un enfant, de ramener des champs, le contenu de ses mains pour se nourrir. Ce n'était pas du vol.**

Sur les murs de la cheminée de la salle de justice du château, il y a une inscription manuscrite du maître de maison **« Homme qui prend en patience ce que femme lui dit... »**. La suite est illisible... **Mais que voulait dire cet homme en 1550 ?**

À nous lecteurs, de compléter cette phrase selon notre propre interprétation !

Comment ne pas rappeler le célèbre billet d'Henri IV à celui qu'il nommait le meilleur capitaine du monde et qui était né à Murs ! **« Pends-toi, Brave Crillon ! Nous avons combattu à Arques et tu n'y étais pas »** "pends-toi" signifiait "regrette".



Portrait de Crillon le Brave

Pour conclure, avant ces fêtes, où l'on a tous plaisir à se retrouver en famille, voici le texte de Camille Flaud :

"Les peintres se sont installés à Gordes, les hommes de lettres à Lourmarin, les sages qui ont découvert Murs, se sont bien gardés d'en parler. Il convient de respecter leur discrétion. D'ailleurs, qui vient ici, pourrait bien ne jamais repartir."

Bruno Vayson de Pradenne

MURS, AU TEMPS DES « CHEVAUX À TROIS DOIGTS »

Les fouilles paléontologiques à Murs ont repris en 2020 pour la quatrième année consécutive. Cette année, un chantier de 9 jours a permis d'élargir le site et de découvrir 130 nouveaux fossiles de divers animaux disparus il y a 30 millions d'années. Depuis le début des fouilles, plus de 500 fossiles ont été découverts et préparés en laboratoire avec des techniques minutieuses de dégagement et de consolidation. Au total, 28 espèces ont été identifiées.

Certains fossiles sont exceptionnels car représentés par des crânes assez complets. C'est le cas des petits cousins des chevaux, les plagiophes ou encore, du ruminant *Lophiomeryx* dont le crâne trouvé en 2019 est l'un des deux seuls connus au monde !

Ces découvertes témoignent d'un monde très différent de celui de Murs actuellement. En effet, l'environnement était sec. La rivière qui a drainé les carcasses d'animaux à l'époque, et dans les sables de laquelle nous découvrons leurs restes, était probablement bordée d'arbres adaptés à un climat saisonnier de type tempéré chaud et sec. Les crocodiles et les tortues terrestres ou encore aquatiques étaient abondants dans la région, tout comme les cousins des chevaux dont on retrouve beaucoup de fossiles. Ces derniers représentent un bon tiers des découvertes réalisées.



Le site de Murs se situe, à 30 millions d'années, assez proche d'une crise biologique et climatique majeure dans l'histoire de la terre, la « Grande Coupure » datée d'environ 34 millions d'années.



Cette crise a vu les environnements se modifier drastiquement en Europe, mais plus généralement dans le monde entier. Auparavant, ils étaient plus chauds et humides, avec des forêts plus denses : c'est à un grand refroidissement global, que les organismes doivent faire face. De nombreuses espèces animales ne survivent pas à cet événement et disparaissent, remplacées pour la plupart par les animaux que nous trouvons à Murs. Les premières glaciations polaires de l'ère tertiaire, déclenchées par des réorganisations continentales majeures, sont une des causes de ce refroidissement planétaire.

Les découvertes de Murs nous renseignent donc sur la réaction de la biodiversité après une crise environnementale majeure, une thématique très actuelle, même si l'échelle à laquelle nous l'observons grâce à ces fossiles est très différente. La reconstruction des écosystèmes passés donne à réfléchir, elle fascine et nous montre à quel point les organismes vivants sont intégrés à leur environnement.

Murs présente un patrimoine paléontologique de premier plan qu'il convient de protéger. Les fossiles sont conservés à la Maison du Parc naturel régional du Luberon où ils sont accessibles pour étude.

De nouvelles rencontres auront lieu avec les habitants pour parler encore des crocodiles et autres « chevaux à trois doigts » qui vivaient ici, il y a 30 millions d'années.

Loïc COSTEUR, Olivier MARIDET, Stéphane LEGAL
Museum d'Histoire naturelle de Bâle, Suisse
Jurassica Museum, Porrentruy, Suisse
Parc naturel régional du Luberon

Remerciements à M. et Mme Vayson de Pradenne et à M. et Mme Ayme qui nous ont autorisés à fouiller sur leurs terrains depuis quatre ans.
Stéphane Legal

Cette année, lors des 9 jours de fouilles, une journée « portes ouvertes » a été organisée avec le concours de la mairie et des représentantes du Parc du Luberon, pour les résidents de Murs. Ce fut un grand succès. Enfants et adultes ont montré un vif intérêt pour ces découvertes et ce travail minutieux exécuté devant eux par les chercheurs. Ce patrimoine paléontologique, si unique à notre village, fait la fierté de nos habitants et de la commune.

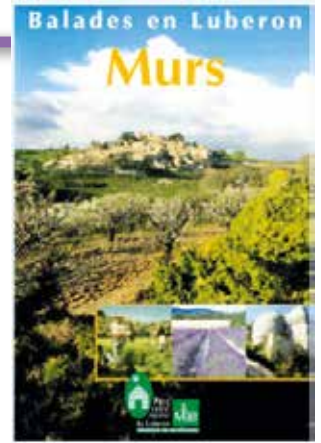
GUIDE

Retrouvez en mairie le guide intitulé :

"Les balades en Luberon - Murs"

Ce guide a été réalisé par Le Parc Naturel Régional du Luberon en collaboration avec la commune de Murs.

En vente en mairie : 4 € TTC



GÎTE D'ÉTAPES ET DE SÉJOURS

Les Hauts de Rémourase



© Barbara Fore

Ce gîte est situé sur la commune de Murs au hameau des Beylons.

Avec une capacité d'accueil de 27 lits, tout séjour et table d'hôtes peuvent y être organisés pour les randonneurs, cyclotouristes, VTTistes, cavaliers, motards ou tout simplement pour des séjours familiaux ou amicaux. Barbara est à votre disposition pour répondre à toute demande d'information et sera heureuse d'organiser avec vous votre étape ou votre séjour.

Gîte d'étape / Les Hauts de Rémourase / 101 chemin Muison / 84220 Murs

**Contact : Barbara Fore : 09 63 60 69 42 ou 06 25 97 94 89
gitedemurs@orange.fr**

LOU PASQUIÉ



Le Centre social et culturel Lou Pasquie est une association agréée par la CAF pour la communauté de communes du pays d'Apt, à laquelle appartient la commune de Murs, qui soutient des initiatives participatives et responsables, portées par les habitants de ce territoire en direction de sa population.

L'association Lou Pasquie propose un programme annuel d'activités et de services à destination des seniors, des enfants, des jeunes, des familles ou même des rencontres intergénérationnelles.

Il s'agit notamment d'ateliers, d'activités sportives, de sorties culturelles ou bien d'événements tel que concerts, repas ainsi que de moments d'échange à travers des « cafés » à thème...

**Retrouvez le programme et les services de Lou Pasquie sur leur site :
loupasquie.wordpress.com**

**Centre Social et Culturel Intercommunal Lou Pasquie
Place Pasquier / 84 220 Roussillon / 04 90 05 71 04**

Avec ses 3 300 hectares de superficie, dont les deux tiers sont constitués de forêts, combes, gorges et collines, la commune de Murs offre un éventail très complet de balades dans la nature.

Et si quelqu'un est familier de ces sentiers pittoresques, qu'il arpente depuis son enfance, c'est bien Jean-Louis. Si vous demandez un conseil d'aventure ou une préférence à ce titulaire du Brevet Fédéral d'Accompagnateur de Randonnée Pédestre, vous avez toutes les chances de l'entendre vous parler de "combes" ou "gorges". À Murs ou ailleurs, il les a pratiquées des dizaines de fois. Donnons-lui la parole pour quelques souvenirs à propos de celle de Vaumale.

Elle constitue la limite entre les communes de Murs et de Lioux. Je l'ai arpentée tout jeune, la plupart du temps seul, alors qu'elle est assez "physique" avec ses 22 cascades et ses 50 barreaux d'échelles métalliques ou mailles de câble pour franchir les zones les plus ardues. Et j'y ai rencontré quelques situations particulières.



© Roland Jouhet

Par exemple le jour où j'accompagnais un groupe de 16 personnes du VVF de Murs. À mi-parcours, nous avons eu la surprise de rencontrer un chien perdu, très efflanqué et affamé qui, semblait-il, s'était trouvé prisonnier entre deux cascades qu'il ne pouvait franchir. Nous l'avons abreuvé et nourri de quelques biscuits, allant jusqu'à le porter pour les escalades les plus abruptes. Il nous a suivi sans problème jusqu'à la sortie et nous a quittés brusquement, sans même dire merci, lorsqu'il a semblé se reconnaître et s'est senti capable de retrouver sa niche et ses maîtres...

Autre aventure, je n'irai pas jusqu'à dire "mésaventure" : le torrent du Vaumale est quasiment à sec 360 jours par an. Je me trouve une fois accompagnateur d'un petit groupe de deux ou trois marcheurs. J'effectue le plus souvent cette combe dans le sens de la montée. Je préviens mes marcheurs : "il a beaucoup plu la semaine dernière, il est possible que nous rencontrions un peu d'eau..." Et effectivement, d'abord à sec, le lit du torrent s'est peu à peu transformé en ruisseau, où nous avons gaiement pataugé. Dépassant d'abord un groupe de

18 personnes, inquiets d'avoir de l'eau jusqu'aux genoux, puis un autre groupe de six marcheurs (pas inquiets eux). Et pour finir, au pied de la dernière cascade, nous avons de l'eau jusqu'à la ceinture. On a alors attendu les autres marcheurs, que j'avais dissuadés de faire demi-tour, car la descente est plus dangereuse que la montée, surtout si les rochers, barreaux et câbles sont mouillés.

Je garde pour la fin, le récit d'une autre montée "hors normes". C'était au mois d'août 2011. Il m'a été donné de proposer à deux collègues journalistes du journal **La Provence** à Marseille, de m'accompagner dans Vaumale pour une première : le défi d'une nocturne. Je me fais accompagner de quatre amis, dont mon fils Roland, spéléologue, Romain et Tom, deux élèves de l'école de spéléologie et une amie, Françoise. Nous étions équipés de casques légers avec lampes frontales : autant éviter une bosse avec des branches basses difficiles à éviter lorsque la visibilité est réduite.

Pour ce parcours qui se fait habituellement en deux heures, je prévoyais de mettre bien plus, mais non, même temps chrono sans nous presser. Nous avons découvert un spectacle complètement différent. Une expérience unique, on ne voit pas du tout les mêmes choses : on remarque une grenouille dans une flaque d'eau ou une toile d'araignée qui brille à la lumière des lampes LED. Et la remarque de nos participants, dont les spéléologues, le ciel est invisible au-dessus de nos têtes, tout est sombre autour de nous, le minéral et le végétal ne se distinguent plus, on se croirait presque sous terre.

Je vous invite à visionner sur le site internet du journal, où existe toujours une douzaine de photos qui ont été prises au cours de cette soirée et un compte-rendu sommaire :

<https://www.laprovence.com/diaporama/1295232/sur-la-route-des-provencaunauts-randonnee-nocturne-dans-les-gorges-de-vaumale.html>

À noter toutefois, pour celles ou ceux qui seraient tentés : vérifiez les conditions météo (l'été et la sécheresse interdisent parfois l'accès aux massifs forestiers). Ne partez pas seul et prévenez vos proches. Habillez-vous et chaussez-vous convenablement. L'éclairage est aussi primordial, ainsi que le port d'un couvre-chef ou d'un léger casque. Redoublez de prudence : en cas d'accident, pensez à la difficulté des secours qui pourraient être amenés à intervenir. Et vous n'êtes pas sur un sentier mais dans un cours d'eau (même à sec).

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION TAHITI

Cours de danse tahitienne traditionnelle.

Véronique Teinauri : **06 76 64 52 08**



© Véronique Teinauri

ARTCHIZEN

Retrouvez votre énergie, dynamisme et votre confiance avec Sylvie Marinetti enseignement du tai ji quan :

mardi à 10 h 30 (novices) salle Floret

mardi à 16 h (experts) salle Remourase

Sylvie Marinetti : **06 27 54 48 84**

sylvie.marinetti@yahoo.fr



© Sylvie Marinetti

COMITÉ DES FÊTES

Animations festives tout au long de l'année : loto, fête de la musique, « La Mursoise », fête votive.

Présidente : Gisèle Vergier

Contact : Mairie de Murs : **04 90 72 60 00**



© Gisèle Vergier

FOYER RURAL DE MURS

Animation de la vie culturelle du village : Carnaval de Murs « Carmentran » (courant mars), veillée provençale.

Présidente: Fabienne Bigot : **04 90 72 68 15**

Contact : Mairie de Murs : **04 90 72 60 00**



© Eric Moreire

APE JOUCAS, LIOUX, MURS

Association de parents d'enfants scolarisés dans le regroupement pédagogique intercommunal de Lioux, Joucas et Murs.

Contact : **06 19 89 38 68**



© APE

V'YOGA SHALA

Cours collectifs de Yoga : Murs, Joucas, Gordes, Cabrières d'Avignon, St Pantaléon.

Stages et ateliers Yoga, méditation.

Cours individuel Yoga-thérapie, Ayurveda

Véronique Leprevost : **06 20 28 90 90**

Vyogashala@outlook.com

Facebook et Insta V'YogaShala Véro Yoga



© Véronique Leprevost

Vous êtes une association mursoise et vous souhaitez apparaître dans le prochain "Murs infos" ? Contact : catherine.nolletdelassus@orange.fr



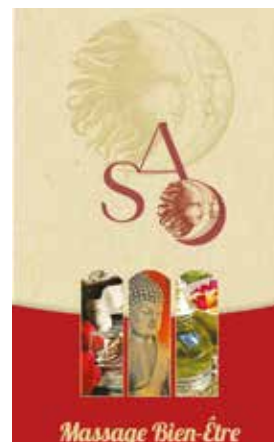
Michel Lèprevost

Artisan électricien plombier,
entretien piscine,
petits travaux de rénovation,
dépannage et installation.

06 10 24 93 21

leprevost.michel@9business.fr

EURL I.R.C.
ICARD Roger
TERRASSEMENT
DRAINAGE ET ASSAINISSEMENT
CRIBLAGE ET CONCASSAGE
Les Plaines – 84220 MURS
Tél. : 07.70.21.13.68
Mail : eurlirc@sfr.fr



Uniquement sur RDV
06 95 21 52 35

L'ATELIER ENTRE NOS MURS ÉPICERIE

04 90 72 81 74

231 route d'Apt

latelierentrenosmurs@gmail.com

Facebook : L'Atelier entre nos murs

Ouvert tous les jours sauf le mercredi jusqu'à la fin du mois de décembre. Fermeture : janvier et février

Les réouvertures ci-dessus se feront en fonction des décisions gouvernementales liées à l'épidémie du Covid 19.
Pour tout renseignement, merci de contacter directement les commerces concernés.

LE CRILLON HÔTEL RESTAURANT BAR

04 90 72 60 31

Rue du brave Crillon

Facebook : Le Crillon

Site : <https://www.provence-hotel-gordes.com/>

Fermeture annuelle jusqu'au 3 avril 2021

GARAGE AUTOMOBILE PATRICE BOCK

04 90 72 64 17

221 route d'Apt

PRODUITS DE LA RUCHE VENTE DE MIEL

04 90 72 05 82

Route de Gordes

« PIZZA CHRIS » FOOD TRUCK

06 09 39 45 68

Quartier du Moulin.

Les dimanches à partir de 18 h

« CHEZ ALBERT » MARAÎCHER ITINÉRANT

Devant la Mairie les jeudis à 11 h 30

POTERIE, ATELIER ET MAGASIN

04 90 72 61 13

Montée de Saint Loup

ARTISANS, ENTREPRISES, PRESTATAIRES DE SERVICE MURSOIS !

Vous souhaitez paraître dans le prochain "Murs Infos" ?

Merci de contacter : catherine.nolletdelassus@orange.fr

FONCTIONNAIRES RETRAITÉS DE LA CNRACL

Élisez vos représentants au sein de votre caisse de retraite. Votre voix compte !
Ce vote se déroulera du 1^{er} au 15 mars 2021, soit par correspondance soit par internet sur site sécurisé. La liste des retraités Mursois concernés est affichée en mairie ainsi que l'instruction qui l'accompagne. Pour toute information, consulter le site : www.cnracl.retraites.fr

Informations pratiques

Mairie 04 90 72 60 00

Ouverte du lundi au samedi : 9 h - 12 h
Fermée le jeudi.

Agence Postale 04 90 72 60 30

Ouverte : lundi, mardi, jeudi, vendredi :
12 h 30 - 15 h 20
Heure limite de dépôt : 14 h 45.

Médiathèque 04 90 72 95 08

Ouverte lundi, mercredi : 16 h 30 - 18 h
Samedi matin : 10 h 30 - 12 h.

Déchetterie D'APT

Ouverte : 8 h - 12 h et 14 h - 17 h
Sauf jeudi : 14 h - 17 h
et samedi : 8 h - 12 h et 13 h - 17 h.

Collecte des poubelles

Lundi et vendredi : toute la commune
(Centre village, quartiers, hameaux...),
+ mercredi : centre village.

Les Encombrants

Les encombrants peuvent être enlevés par
"La Recyclerie D'Apt" :
le 1^{er} jeudi de chaque mois.

- Contactez la Mairie en amont pour se signaler et préciser les objets à enlever.
- Ces derniers doivent être déposés devant chez soi la veille au soir du passage.

Déchetterie végétale de Murs

Sur demande en Mairie : **04 90 72 60 00**

Affichage d'événements locaux

- Panneau d'affichage de la mairie,
- panneau d'affichage à l'entrée des Plaines,
- mur de l'école pour les banderoles.
- Hors agglomération : aux poubelles route de Sault.

Débroussaillage et feux

Pour toute information, voir le site de la commune :
www.communedemurs-vaucuse.fr/

Numéros utiles

Hôpital d'APT

URGENCES
04 90 04 33 00

MAISON MÉDICALE
04 90 04 33 00

du lundi au vendredi :
20 h 30 - 22 h 30

samedi :
15 h - 18 h
20 h 30 - 22 h 30

dimanche et jours fériés :
10 h - 12 h
15 h - 18 h
20 h 30 - 22 h 30

Cabinets médicaux

CABINET MÉDICAL DE GORDES

09 61 65 19 56
AVIS : une erreur s'est malencontreusement glissée dans le dernier numéro de Murs Infos. Nous vous demandons de bien vouloir rectifier le numéro de téléphone comme ci dessus. Avec toutes nos excuses.

ROUSSILLON

Dr Canolle : 04 90 05 64 90

Dr Ragasse : 04 90 05 84 14

Infirmier(es)

GORDES
04 90 72 03 86

Pharmacies

GORDES
04 90 72 02 10

ROUSSILLON
04 90 05 66 15

À connaître

SAMU 15

Pompiers 18

Gendarmeries

NATIONALE 17

GORDES 04 90 72 01 01

TAXI

M. JAOID FOUADI
06 10 85 17 62
mondialtaxi84@gmail.com

ALLOBUS

SERVICE SÉNIORS
LOU PASQUIÉ

06 48 20 81 54
Pour information voir site de la commune.

OSTÉOPATHE

ONDINE PONCE

06 71 06 93 13
Osthéopathe D.O.
Posturologie enfant-adulte
Canin.

Consultation sur rendez-vous au cabinet et à domicile.

- Place du château à Gordes.
- Maison de la santé
54 Ch. Saint Roch
St Saturnin les Apt.

Kinésithérapie respiratoire

Consultez le site pour les jours et lieux de garde
www.arbam.fr

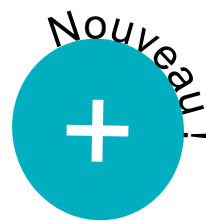
Consultez nos actualités sur le site : www.communedemurs-vaucuse.fr



Abonnez-vous à notre page "Mairie de Murs"

CONTAINERS JAUNES POUR LE TRI SÉLECTIF

Tous les emballages se trient désormais dans le bac jaune !



Tous les emballages en métal, même les petits,
tous les emballages en plastique,
tous les papiers, emballages en carton, bouteilles et flacons en plastique. (Hameau Les Beylons)

DÉSORMAIS TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT AUSSI DANS LE BAC JAUNE !

EMBALLAGES EN MÉTAL, MÊME LES PETITS

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

PAPIERS, EMBALLAGES, BRIQUES EN CARTON, BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

CONTENEUR COLLECTIF À VERRE

BOUTEILLES ET BOCAUX VIDÉS

VERRE

Verre (bac vert)

Pour tous les bocaux et bouteilles en verre vidés.
(Hameau Les Beylons)

Textile, chaussures

Ils doivent être en bon état.
(Route d'Apt, entre le boulodrome et l'épicerie)

Collecteurs pour piles

Un collecteur est à votre disposition à la mairie.
(Rez-de-chaussée Mairie)

ÉTAT CIVIL

Nos disparus depuis juin 2020

Louis ARENA
le 29 juin 2020

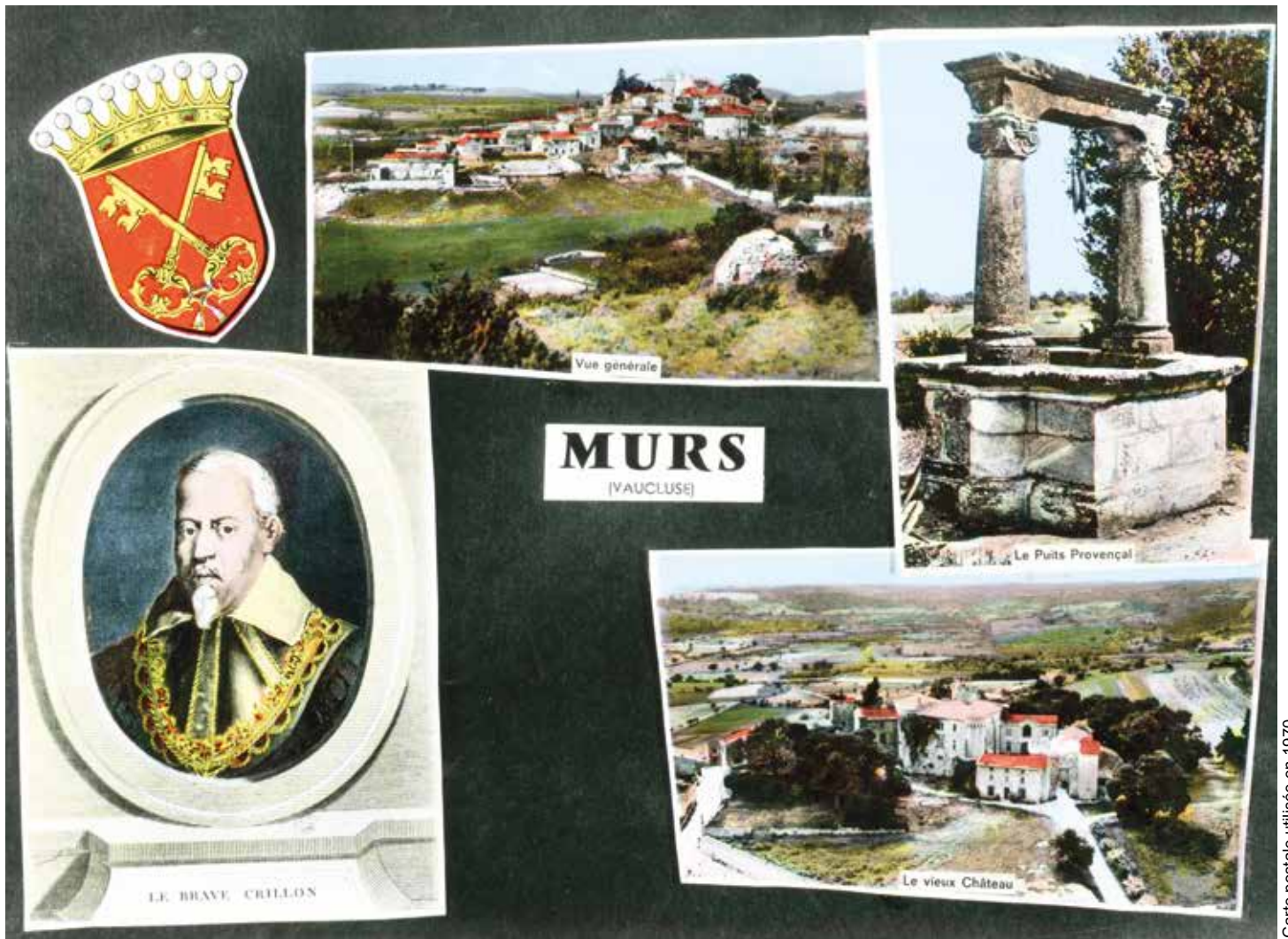
Joséphine CASTELLANI
le 21 septembre 2020

Mariage

Maxime LEBLOND et Marie-Émilie ARNAUD
le 29 août 2020

Pacs

Chloé FERRAT et Cloé PALAYRET
le 12 novembre 2020



Carte postale utilisée en 1970

MURS AU FIL DU TEMPS...

Merci à Rosine Perben pour ces cartes postales

